

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Marc Turgeon sur le déroulement de l'audience
9 h 01	M <sup>e</sup> Marion Barrault (HQD) informe que le témoin annoncé du panel 2, M. Léandre Tardif-Wart, sera remplacé sur ce panel par M. Martin Lavoie
9 h 02	M <sup>e</sup> Barrault informe que le témoignage du panel 1 portera sur l'historique des discussions avec la Ville de Terrebonne
9 h 02	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Martin Lavoie</u> , Chef Projets chez Hydro-Québec, 855, Ste-Catherine Est, Montréal <u>Louis Nolin</u> , ingénieur, 1200, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval <u>Marie-Josée St-Pierre</u> , technicienne en génie civil, 1200, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval <u>Martin Perrier</u> , Directeur de réseau de distribution Laurentides chez Hydro-Québec, 333, Jean-Paul-Hogue, St-Jérôme  Témoins du panel 1
9 h 04	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Lavoie
9 h 04	Interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Barrault
9 h 37	Fin de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Barrault
9 h 37	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Nolin
9 h 37	Interrogatoire du témoin Nolin par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 11	Fin de l'interrogatoire du témoin Nolin par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 11	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin St-Pierre
10 h 13	Interrogatoire du témoin St-Pierre par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 18	Fin de l'interrogatoire du témoin St-Pierre par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 18	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Perrier
10 h 19	Interrogatoire du témoin Perrier par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 27	Fin de l'interrogatoire du témoin Perrier par M <sup>e</sup> Barrault
10 h 27	L'audience est suspendue
10 h 42	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

HEURE	REMARQUES
10 h 42	Contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
11 h 03	Fin du contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
11 h 03	Contre-interrogatoire du témoin Nolin par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 07	M <sup>e</sup> LeChasseur s'assure que M <sup>e</sup> Turgeon voit l'emplacement que le témoin Nolin tente d'identifier sur la pièce B-0004
11 h 08	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Nolin par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 19	Contre-interrogatoire du témoin St-Pierre par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 21	Fin du contre-interrogatoire des témoins Nolin et St-Pierre par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 21	Contre-interrogatoire du témoin Perrier par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 22	Fin du contre-interrogatoire du témoin Perrier par M <sup>e</sup> LeChasseur
11 h 23	Interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Hélène Barriault pour la Régie
11 h 27	Fin de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Hélène Barriault pour la Régie
11 h 28	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Perrier
11 h 31	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Perrier
11 h 31	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Nolin
11 h 33	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Nolin
11 h 33	Pas de réinterrogatoire des témoins Lavoie, Nolin, St-Pierre et Perrier par M <sup>e</sup> Barrault
11 h 33	Les témoins Nolin, St-Pierre et Perrier sont libérés
11 h 34	M <sup>e</sup> Turgeon demande à M <sup>e</sup> Barrault (HQD) quelle sera la durée approximative de la présentation du panel 2
11 h 34	M <sup>e</sup> Barrault l'estime à environ 2 heures et croit préférable de prendre la pause dîner tout de suite, plutôt que de commencer avec le panel 2 et devoir suspendre leur présentation
11 h 34	L'audience est suspendue jusqu'à 12 h 40
12 h 41	Reprise de l'audience
12 h 41	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Steeve Larivière</u> , ingénieur, 1939, rue Du Rocher, Laterrière <u>Yanick Martin</u> , ingénieur civil chez HQD, 2625, boulevard Lebourgneuf, Québec <u>Martin Lavoie</u> , qui témoigne sous la même affirmation solennelle

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
	Témoins du panel 2
12 h 42	À la suite de la demande du 12 avril 2019 d'HQD de reconnaissance de statut d'expert à M. Larivière et comme cette demande n'a pas été contestée, M <sup>e</sup> Turgeon confirme que la Régie le reconnaît expert en ingénierie sans tranchée
12 h 43	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Larivière
12 h 43	Interrogatoire du témoin Larivière par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 10	Fin de l'interrogatoire du témoin Larivière par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 11	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Martin
13 h 11	Interrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 30	Fin de l'interrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 30	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Lavoie
13 h 31	Le témoin Lavoie apporte une correction à la pièce HQD-1, document 17
13 h 31	Interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 37	Fin de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Barrault
13 h 37	Contre-interrogatoire du témoin Larivière par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 43	Fin du contre-interrogatoire du témoin Larivière par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 43	Contre-interrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 51	Fin du contre-interrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 51	Contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 56	Fin du contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
13 h 56	Pas d'interrogatoire des témoins Larivière, Martin et Lavoie par M <sup>e</sup> Hélène Barriault pour la Régie
13 h 56	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Larivière
13 h 59	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Larivière
13 h 59	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Martin
14 h 01	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Martin
14 h 01	Réinterrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Barrault
14 h 02	Fin du réinterrogatoire du témoin Martin par M <sup>e</sup> Barrault

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
14 h 02	Les témoins Larivière, Martin et Lavoie sont libérés
14 h 03	M <sup>e</sup> Turgeon demande à M <sup>e</sup> Barrault (HQD) si le témoin du panel 3 est disponible et quelle sera la durée approximative de sa présentation
14 h 03	M <sup>e</sup> Barrault l'estime à environ 30 minutes
14 h 03	M <sup>e</sup> LeChasseur n'est pas sûr d'avoir bien compris une réponse du témoin Larivière et aurait besoin d'une clarification
14 h 03	M <sup>e</sup> Turgeon demande à M <sup>e</sup> Barrault si elle accepte que le témoin Larivière apporte des clarifications, sans qu'il soit nécessaire de le réassermenter
14 h 04	M <sup>e</sup> Barrault ne s'y objecte pas
14 h 04	Le témoin Larivière apporte les clarifications demandées
14 h 05	M <sup>e</sup> Turgeon indique qu'il aimerait terminer aujourd'hui avec la présentation et le contre-interrogatoire du panel 3 d'HQD et qu'il n'y aurait ainsi que la preuve de la Ville de Terrebonne à entendre demain. Advenant que la preuve de la Ville soit terminée en avant-midi demain, il aimerait savoir si M <sup>e</sup> Barrault et M <sup>e</sup> LeChasseur préféreraient plaider demain, en après-midi, ou mercredi matin. Il les invite à se consulter et à revenir avec une réponse au retour de la pause
14 h 05	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 15
14 h 20	Reprise de l'audience
14 h 20	M <sup>e</sup> Barrault mentionne que le panel 3 est composé de Mme Kim Robitaille
14 h 20	<u>Affirmation solennelle</u> :  Kim Robitaille, chef réglementation et Conditions de service chez HQD, Édifice Jean-Lesage, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal
14 h 20	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Robitaille
14 h 21	Interrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Barrault
14 h 38	Fin de l'interrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Barrault
14 h 39	Contre-interrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
14 h 48	Fin du contre-interrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Marc-André LeChasseur pour la Ville de Terrebonne
14 h 48	Pas d'interrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Hélène Barriault pour la Régie
14 h 48	Questions au témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Turgeon
14 h 50	Fin des questions au témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Turgeon
14 h 50	Pas de réinterrogatoire du témoin Robitaille par M <sup>e</sup> Barrault
14 h 50	Le témoin Robitaille est libéré



800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Martin Lavoie	2019/05/13
ENTREPRISE :	Hydro-Québec	
PROFESSION :	Chef Projets	
ADRESSE :	855, Ste-Catherine Est Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Martin Perrier	2019/05/13
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directeur de réseau de distribution Laurentides	
ADRESSE :	333, Jean-Paul-Hogue St-Jérôme	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Louis Nolin	2019/05/13
ENTREPRISE :	Stantec Experts-conseils ltée – Témoin pour HQD	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	1200, boulevard Saint-Martin Ouest Laval	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marie-Josée St-Pierre	2019/05/13
ENTREPRISE :	Stantec Experts-conseils ltée	
PROFESSION :	Technicienne en génie civil	
ADRESSE :	1200, boulevard Saint-Martin Ouest Laval	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Steve Larivière	2019/05/13
ENTREPRISE :	NOEX	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	1939, rue Du Rocher Laterrière	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Yanick Martin	2019/05/13
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Ingénieur civil	
ADRESSE :	2625, boulevard Lebourgneuf Québec	

## LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 13 mai 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Kim Robitaille	2019/05/13
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef réglementation et Conditions de service	
ADRESSE :	Édifice Jean-Lesage, 75, René-Lévesque Ouest Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 13 MAI 2019**

**DOSSIER : R-4038-2018**

**Demande de fixation des conditions d'implantation d'une partie du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Terrebonne**

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **M<sup>e</sup> Marc Turgeon**

La procureure de la Régie est **M<sup>e</sup> Hélène Barriault**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Marion Barrault** et **M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**

La **défenderesse** est :

**VILLE DE TERREBONNE**

Représentée par **M<sup>e</sup> Marc-André LeChasseur**

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!**

**Début : 9 h**

**Reprise : 12 h 41**

**Dîner : 11 h 34**

**Ajournement : 14 h 51**